



COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Avis de réception en préfecture
N° 216701698-20241205-24_01470-DE
Date de télétransmission : 09/12/2024
Date de réception préfecture : 09/12/2024

EH/JFS/CS

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 05 décembre 2024 à 18h30 Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 20

Conseillers présents : 14

Conseillers représentés : 5

Date de convocation : 29 novembre 2024

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Sabrina KIMMICH, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING

Absents excusés avec pouvoir : Mme Paola DI MICHELE, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSE
Mme Géraldine FURST, pouvoir à Mme Fabienne ANTHONY
Mme Agnès GUILLAUME, pouvoir à Mme Sabine KROMMENACKER
M. François LAEUFER, pouvoir à M. Jacky NOLETTA
M. Maxime KERN, pouvoir à M. Julien ANCKLY

Absente sans pouvoir : Mme Carole METZ

Objet : Programme des travaux 2025 en forêt communale

L'ONF nous a transmis le programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux (maintenance, sylviculture, infrastructure et accueil du public) de la forêt communale pour l'exercice 2025. Les travaux d'exploitation concernent de l'abattage et du façonnage, ainsi que du débardage. Le volume de bois concerné est de 338 m³ pour un coût prévisionnel de dépenses de 12 799 €, avec une recette brute escomptée de 19 240 € HT pour les coupes à façonner et de 2 430 € HT pour les coupes en vente sur pied. Le bilan net prévisionnel s'élève à 8 871 € HT.

En complément, l'ONF préconise un programme d'actions patrimoniales pour la gestion durable du patrimoine forestier, dont le coût total est de 11 750 € HT avec des actions sylvicoles pour 9 530 € HT (nettoisement de régénération, maintenance du cloisonnement, dégagement de plantations et de semis artificiels, nettoisement dans les accrus post-tempête), des travaux d'infrastructures pour 1 700 € HT (entretien des lisières) et touristiques pour 520 € HT (entretien et propreté sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétiques).

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire et Jacky NOLETTA, adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** les programmes de travaux (exploitation et patrimoniaux) présentés par l'Office National des Forêts en forêt communale pour l'exercice 2025,
- **D'APPROUVER** l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 19 240 € HT pour un volume de 338 m³,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à les signer et **APPROUVER** leur réalisation par voie de conventions ou de devis dans la limite des crédits ouverts par le conseil municipal au budget,
- **VOTE** les crédits correspondants comme suit :
 - 12 799 € HT pour les travaux d'exploitation
 - 11 750 € HT pour les travaux patrimoniaux.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2025.

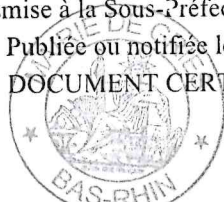
Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 09 décembre 2024

Publiée ou notifiée le 09 décembre 2024

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



La secrétaire,
Emmanuelle PARISSE